



SYNDICAT MIXTE DU POLE IMAGE MAGELIS

Comité Syndical du 4 juin 2021

Délibération n°32/2021

L'AN DEUX MILLE VINGT ET UN et le 4 juin à quatorze heures trente, les membres du Comité Syndical se sont réunis aux Ateliers Magelis suivant la convocation qui leur a été adressée par M. Le Président en application des articles L. 2121.9, L. 2121.10, L. 2121.12 et L. 5211-8 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Date de convocation : 21 mai 2021.

Membres présents : Messieurs François NEBOUT, Didier JOBIT, Jérôme SOURISSEAU, Didier VILLAT, Gérard DESAPHY, Xavier BONNEFONT, Philippe BOUTY, Gérard ROY, Mesdames Martine PINVILLE, Stéphanie GARCIA, Fabienne GODICHAUD.

Membres absents ou excusés : Messieurs Mathieu HAZOUARD, Daniel SAUVAITRE, Samuel CAZENAVE, Jacques CHABOT, William JACQUILLARD, François BONNEAU, Jean-Hubert LELIEVRE, Mesdames Valérie SCHERMANN, Jeanne FILLOUX.

Membres consultatifs présents : Messieurs Daniel BRAUD, Andréas KOCH.

Membres consultatifs absents excusés : Mesdames Anne FRANGEUL, Cécile FRANCOIS.

Objet : Cession d'un terrain situé rue de l'Epineuil à Saint-Yrieix sur Charente

Le Syndicat Mixte du Pôle Image Magelis est propriétaire d'une parcelle de terrain à bâtir acquis le 30 juin 2011 sis à l'Epineuil – 16 170 à Saint Yriex. Cette parcelle en longueur, rectangulaire, plane, bitumée sur une partie de sa superficie, gravillonnée sur le surplus, cadastrée section BP n° 367, d'une superficie de 1 765 m². Cette parcelle était utilisée en tant que parking annexe aux Studios Arédi qui viennent d'être vendus à la Sci Duty.

La valeur vénale de ce bien a été estimée à 60 000 € le 3 décembre 2019 par le service Domaine de la DGFiP.

Par courrier reçu le 12 mai 2021, la commune de Saint Yrieix sur Charente s'est portée acquéreur de ce bien au prix de l'avis du Domaine.

Dans le cadre de la recentralisation de son cœur immobilier, ce bien ne représente plus d'intérêt particulier pour le SMPI Magelis aussi, je vous propose d'accepter l'offre d'achat de la commune de Saint Yrieix sur Charente.

Après en avoir délibéré, les membres du Comité Syndical, à l'unanimité (11 présents – 11 votants – 11 voix « pour ») :

- approuvent la cession par le Syndicat Mixte du Pôle Image Magelis à la commune de Saint-Yrieix sur Charente du bien situé Rue de l'Epineuil à Saint-Yrieix sur Charente - parcelle cadastrée section BP n° 367 - pour la somme de 60 000 € nets vendeur plus frais d'acte ;

- autorisent monsieur le Président :

- à engager les démarches administratives, juridiques, techniques et financières relatives à cette vente ;
- à signer l'acte notarié correspondant ainsi que tous les documents nécessaires à la mise en place et en œuvre de cette procédure, et toutes les pièces afférentes.

Acte administratif rendu exécutoire
du fait de sa publication le 9 juin 2021
et de sa transmission au
représentant de l'Etat le 9 juin 2021
[Lois de décentralisation des 2 mars et 22 juillet 1982]

Angoulême, le 9 juin 2021

Signé: Le Président

Le Président,
Jérôme SOURISSEAU

